

LAURE LÉVÈQUE

Université de Toulon, Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

laure.leveque@univ-tln.fr

ORCID : 0000-0002-8019-6183

**Du *Manuel républicain de l'homme et du citoyen* (1848)
à *L'Uchronie* (1857, 1876) : de la concurrence générique
dans l'œuvre de Charles Renouvier
comme poursuite d'une permanence idéologique**

**From *Republican Textbook of Man and Citizen* (1848)
to *Uchronia* (1857, 1876): Generic Competition in the Work of Charles
Renouvier as a Pursuit of Ideological Permanence**

Abstract

The article focuses on a singularity in the work of Charles Renouvier, a philosopher to whom we owe an unusual foray into the realm of fiction, and a resolutely fanciful fiction, with his *Uchronia*, which establishes him as the father of a genre that is very prolific today. Far from seeing an irreducible duality between two postulations, factual and counterfactual, we intend to show in what way *Uchronia* responds, no less than philosophical texts do, to speculative intentions, coming at just the right moment, as Renouvier's philosophical thought is confronted with blockages in the order of reality, to offer an alternative way that makes it possible to think of a way out, inaugurating a narrative tool whose vocation is still the same today.

Keywords: Charles Renouvier, republicanism, uchronia, utopia, philosophy of freedom

Mots-clés : Charles Renouvier, républicanisme, uchronie, utopie, philosophie de la liberté

Le nom de Charles Renouvier (1815–1903) revient aujourd’hui dans deux contextes bien distincts. Pour les uns, il est indissociablement associé au néo-criticisme post-kantien qu’il a largement contribué à acclimater et formaliser en France – et, de fait, la philosophie est bien son domaine de compétence

et d'intervention principal –, pour d'autres, il est le père d'un genre narratif aujourd'hui des plus en vogue : l'uchronie¹.

Pour les premiers, Marie-Claude Blais en tête, qui en est aujourd'hui la grande spécialiste, il est tout entier lié « à l'élaboration d'une philosophie de la République » (Blais 2003 : 7) ; pour les seconds, avec son *Uchronie (l'utopie dans l'histoire, esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être)*, dont une première version paraît en 1857² avant de ressortir sous une forme étendue en 1876³, il a ouvert les vannes à des figurations imaginaires du politique bien loin d'aller toutes dans ce sens.

Mon propos voudrait aujourd'hui tenter de réduire la schizophrénie qui semble présider à cette inscription dans deux registres d'écriture foncièrement antinomiques – celui, rationnel, de la philosophie ; celui, fantaisiste et débridé, de la fiction, et d'une fiction au contenu ouvertement apocryphe – et tâcher de montrer qu'au-delà d'une rivalité générique qui peut paraître irréductible, ces deux images que l'on peut se former de Renouvier et de son œuvre relèvent peut-être d'une logique moins exclusive qu'on ne pourrait de prime abord le croire⁴, l'« utopie des temps passés » (Renouvier 1976 : 2) – pour faire nôtre la manière dont Renouvier lui-même caractérise son *Uchronie* – répondant à l'utopie des temps futurs qu'imagine Renouvier en 1848 où il donne son *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*.

Alors âgé de 33 ans, Renouvier s'y montre encore imprégné des idées du milieu politiquement libéral auquel il appartient – un grand-père Conventionnel jacobin, un père député de l'opposition dans la Chambre de 1827, un frère aîné fraîchement élu député républicain de l'Hérault à l'Assemblée de 1848⁵ – et d'années d'apprentissage marquées par l'« appel de l'utopie » (Blais 2000 : 11) au point qu'il confiera plus tard à son disciple Louis Prat (1861–1942) avoir employé les cours de philosophie à lire *Le Globe*

1 S'il est bien l'inventeur du terme *uchronie*, pensé comme le pendant dans le temps de ce que celui d'*utopie* recouvre dans l'espace, la mise en œuvre de l'idée n'a pas été totalement sans précédent et Renouvier aura notamment été devancé dans cette voie par Louis Geoffroy qui, dès 1836, publie anonymement un *Napoléon et la conquête du monde* (Paris, H. L. Delloye), réédité quatre ans plus tard sous son nom et sous le titre *Napoléon apocryphe. 1812–1832. Histoire de la conquête du monde et de la monarchie universelle* (Paris, Paulin, 1841) où il imagine un premier Empire victorieux de toutes les puissances rivales. Pour ne rien dire de textes anciens, grecs comme romains, qui laissent entrevoir de possibles bifurcations de l'histoire savamment abordées dans Alexandre Grandazzi et Anne Queyrel Bottineau (dir.), *Antiques uchronies. Quand grecs et Romains imaginent des histoires alternatives*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2018. Il s'agit toutefois de passages fugaces si bien qu'on ne peut parler à leur propos de genre uchronique mais, pour reprendre la distinction que Raymond Trousson établit pour l'utopie, plutôt, de modalité uchronique. Éric Vial répertorie lui aussi certains précédents dans « L'Uchronie et les uchronies. Un livre éponyme oublié, dans un sous-genre pris entre littérature légitime et roman dit populaire », *Corpus*, n° 45 : *Renouvier : philosophie politique* (2003 : 162–163).

2 Dans la *Revue philosophique et religieuse*, de tendance saint-simonienne, que Renouvier co-dirige alors avec Charles Fauvety, anonymement, en trois livraisons et sous ce titre « Uchronie, tableau historique et apocryphe des révolutions de l'empire romain et de la formation d'une fédération européenne ».

3 Le texte reparaît sous un nouveau titre, signé et complété de 3 tableaux, 2 appendices et d'une postface.

4 Peut-être parce que, si l'*Uchronie* est souvent mentionnée pour avoir consacré l'invention du terme, elle est rarement lue et n'a jusqu'à lors jamais eu les honneurs d'une monographie ni même d'une étude un peu poussée, à l'exception toutefois les riches pages que lui a consacrées Marcel Méry, *La Critique du christianisme chez Renouvier, I : 1815–1889*, Gap, Ophrys, 1963 [1962], notamment 238–252 et 427–453. Cet article s'attachera donc à penser à nouveaux frais un texte largement oblitieré par la critique.

5 Sur la surface sociale de la famille Renouvier et sur sa trajectoire, Cf. Robert Andréani, « Les Renouvier dans la société montpelliéraise (1790–1863) », *Études héraultaises*, n° 30–31–32 (2001 : 331–336).

plutôt qu'à écouter la parole magistrale, jugée trop tiède : « Pendant les récréations », lui avoue-t-il, « nous étions quelques-uns dont la seule préoccupation était de reconstruire la société » (Prat 1937 : 16). Dès 1831, tout jeune homme, Renouvier fréquente les cercles de la pensée saint-simonienne et utopiste, soulevé « par la foi dans le progrès social et dans les valeurs chrétiennes de fraternité et de justice » (Blais 2000 : 16). Et même la rencontre intellectuelle avec son compatriote montpelliérain Auguste Comte, alors en pleine ascension, qui, en 1835, détache le jeune polytechnicien de cette première influence décisive, n'entamera pas sa foi toute messianique en la justice ni son inaltérable « aspiration à la solidarité entre les hommes » (Blais 2000 : 18) qui demeureront pour Renouvier la boussole de sa pensée. Renouvier dont le républicanisme s'affine et s'affirme dans ces années 1830-1840 qui le voient fréquenter la bohème parisienne et se lier avec des penseurs comme Pierre Leroux (1797-1871), lui aussi déçu du saint-simonisme et qui met désormais ses espoirs de refondation sociale dans le régime de l'association, selon une formule qui s'efforce de repenser les rapports de l'individu et de la collectivité hors de toute mutuelle sujétion, dans le respect de la liberté de chacun et pour le plus grand bénéfice de tous. Pierre Leroux avec lequel il collabore à l'entreprise de *L'Encyclopédie nouvelle*⁶ et avec lequel il se retrouve dans leur commune ambition de rejeter tant « l'individualisme » absolu que le « socialisme absolu »⁷ mais de concilier la liberté individuelle et l'affirmation d'une souveraineté collective⁸, dans leur projet partagé d'un « mariage de la liberté et de la solidarité » (Bacot 2003 : 36) qui remette sous tension la dialectique du moi et du nous. De fait, c'est dès lors que Renouvier souscrit à ce que Pierre Leroux écrivait en 1832 : « La société entre dans une ère nouvelle, où la tendance générale des lois, au lieu d'avoir pour but l'individualisme, aura pour but l'association. Voilà le Rubicon qu'il faut ou non passer, et au-delà duquel tout change d'aspect » (Leroux 1832 : 319).

Auteur, en 1842, d'un *Manuel de philosophie moderne* suivi, en 1844, d'un *Manuel de philosophie ancienne*, Renouvier aborde ces années 1840 marquées par la prolifération de propositions de rénovation sociale autour de la pensée de Leroux, de Cabet, de Proudhon, de Louis Blanc... fort d'une nouvelle légitimité intellectuelle. Ces deux manuels seront suivis d'un troisième, confié à Renouvier sur les instances du cofondateur, avec Pierre Leroux, de *L'Encyclopédie nouvelle*, Jean Reynaud (1806-1863), devenu, en février 1848, sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique dans le ministère d'Hippolyte Carnot (1801-1888). C'est lui qui, le 29 février, appelle son ancien collaborateur à intégrer la Haute Commission des Études Scientifiques et Littéraires, qu'il préside, lui commandant un vade-mecum propre à former à l'idéologie républicaine un corps électoral appelé aux urnes le 23 avril pour élire l'Assemblée Constituante. Renouvier se met à l'ouvrage sans perdre de temps. C'est qu'il y a urgence à (in)former les électeurs si le nouveau pouvoir veut éviter une confiscation de la consultation au profit des notables conservateurs, que les républicains dits avancés craignent d'autant plus qu'avec l'institution du suffrage

⁶ Fondée par Pierre Leroux et Jean Reynaud comme *Dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au XIX^e siècle*, elle paraîtra en livraisons puis en volumes chez Furne de 1834 à 1847. Cette encyclopédie, qui se voulait le pendant dix-neuviémiste de celle de d'Alembert et de Diderot, demeurera inachevée.

⁷ En 1834, dans un article intitulé « De l'individualisme et du socialisme » paru dans la *Revue encyclopédique* (tome LX), Pierre Leroux écrivait : « Le socialisme absolu que plusieurs penseurs de nos jours essaient de remettre en honneur, et qu'ils opposent à la liberté absolue, n'est pas moins abominable ni moins absurde que l'individualisme ». Repris dans *L'Encyclopédie nouvelle*, tome quatrième, article « Culte », Paris, Imprimerie de Bourgogne et Martinet (1843 : 459).

⁸ « Proclamez le système qui satisfera le mieux l'individualité et la liberté de tous », réclame Pierre Leroux, « De l'individualisme et du socialisme », dans *Oeuvres de Pierre Leroux (1825-1850)*, Tome I, Paris, Société typographique / Lesourd librairie (1850 : 373).

universel masculin, le corps électoral vient d'être élargi, établissant *de facto* une paysannerie peu éclairée et sous influence en arbitre du scrutin⁹.

En mars 1848, Renouvier livre son *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, qui se présente sous la forme didactique d'un dialogue entre un élève et son instituteur dans ce que Maurice Agulhon reconnaît comme « un contre-catéchisme » (Agulhon 1981 : 9), formule qu'adopte aussi l'historien Henri Martin (1810–1883) pour son propre *Manuel de l'instituteur pour les élections*¹⁰. « Ce monde [...] dans lequel vous vivez, il ne vous est peut-être pas impossible d'y changer quelque chose » (Renouvier 1848 : 4), plaide l'instituteur auprès de son élève à qui il enseigne qu'« une République est l'état qui concilie le mieux les intérêts et la dignité de chacun avec les intérêts et la dignité de tout le monde » (Renouvier 1848 : 19). Si la morale de ce manuel s'avère pour le moins conservatrice, le volet social, se révèle plus hardi, qui stigmatise les effets d'un libéralisme sans garde-fou et « le monopole triomphant » qui a donné « à la France une aristocratie nouvelle plus dangereuse que la première » (Renouvier 1848 : 23) et entend peser sur l'« organisation du travail » (Renouvier 1848 : 24), formulation qui renvoie évidemment au programme de Louis Blanc, et ouvre la porte à « ajouter quelque chose aux droits de la femme dans la famille » (Renouvier 1848 : 34). Sans apporter de solutions toutes faites puisque Renouvier se garde d'anticiper sur ce que décidera le législateur, le *Manuel républicain* s'efforce de « donner un contenu à la République démocratique et sociale » (Blais 2000 : 10). Un contenu avancé, à en croire les questions que soulève l'élève, inquiet du pouvoir des capitalistes de « tenir [...] le sort des travailleurs à leur merci » (Renouvier 1848 : 21) : « Existe-t-il au moins des moyens d'empêcher les riches d'être oisifs et les pauvres d'être mangés par les riches ? » (Renouvier 1848 : 21). Oui, répond l'instituteur, ceux-ci résident dans la limitation du droit d'héritage ; dans un faible loyer de l'argent improductif ; dans l'instauration d'un système prudhonien de crédit à taux zéro ; dans le pouvoir de l'impôt, qui, progressif, aurait tôt fait de liquider la grande propriété au bénéfice de l'association de petits propriétaires ; dans le contrôle étatique du commerce et des échanges que prône aussi Fourier¹¹.

Ce programme qui, par bien des aspects, reprend celui des socialistes dit avancés, n'est pas sans causer un certain émoi, moins auprès des recteurs qui servent de courroie de transmission aux principes d'éducation républicaine¹² dans leur académie respective, quinze mille exemplaires du manuel étant au

9 Comme le rappelle Maurice Agulhon, « [c]hacun a bien compris qu'entre les deux camps, libéral et socialiste, ou si l'on préfère, bourgeois et populaire [...] c'est la province qui arbitrera par son vote. Or il est facile de pressentir que ce vote ne sera pas révolutionnaire et que l'arbitrage sera rendu, contre le socialisme, par une majorité rurale inculte, ou guidée par des notables. Le mot d'ordre de la Révolution devient donc : retarder les élections pour laisser au peuple des campagnes le temps de s'éveiller », *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, 8 : 1848 ou l'apprentissage de la république. 1848–1852, Paris, Seuil (1973 : 51).

10 Éphémère ministre de l'Instruction publique (24 février–5 juillet 1848), Hippolyte Carnot cible d'emblée la nécessité d'éclairer et de former les nouveaux citoyens et identifie le pivot de cette école de la République, l'instituteur.

11 Revenant dans un article de 1867 donné à l'*Année philosophique* sur les penseurs qui ont compté au XIX^e siècle, Renouvier évoque Saint-Simon, « formé à la philosophie de l'Histoire », Auguste Comte, Littré, Fourier, Proudhon, Buchez, Enfantin, Étienne Vacherot et Renan : « on mesure à quel point les socialistes de la deuxième période, à savoir les saint-simoniens, se partagent avec Auguste Comte le premier rôle sur la scène philosophique », Marcel Méry, *La Critique du christianisme chez Renouvier*, I : 1815–1889, *op. cit.* ; 50.

12 Le 12 avril 1848, Carnot mande ainsi au recteur de l'académie de Douai, Henri François Braive : « J'ai eu l'honneur de vous faire parvenir de nouveaux exemplaires du *Manuel républicain* par Charles Renouvier et du *Manuel de l'Instituteur pour les élections* par Henri Martin. Lors du premier envoi de ces ouvrages, je vous ai invité à les distribuer à ceux des instituteurs

total distribués, que dans les rangs des nouveaux élus du peuple, les urnes ayant accouché d'une Assemblée constituante majoritairement conservatrice où ceux qu'on appelle alors les « républicains du lendemain » ont clairement pris l'avantage sur les « républicains de la veille »¹³, « [l]a nouvelle chambre élue le 23 avril 1848 et qui siège à partir du mois de mai » actant « la fin de la République socialiste » (Coutant 2009 : 52).

Le 5 juillet 1848, après que la répression de juin a sabré l'espoir que puisse advenir une République sociale, le *Manuel de l'homme et du citoyen* fait controverse à l'Assemblée qui, dans sa majorité, le condamne. Renouvier se voit reprocher la tradition jacobine, partout diffuse dans son propos, tandis que Carnot est accusé d'endoctriner les enfants des écoles en leur prêchant le socialisme et, nonobstant le soutien de Jules Renouvier qui défend le caractère philosophique des écrits de son frère, Carnot doit remettre sa démission à Cavaignac.

Paradoxalement, si cette affaire signe brutalement la fin de « la carrière de pédagogue officiel de la République » (Blais 2000 : 20) de Renouvier, elle contribuera à l'impliquer dans la vie politique et l'orienter plus à gauche¹⁴. En 1848, la pensée politique de Renouvier, qui se laisse apprêhender tant dans ses contributions à *La Feuille du peuple* que dans le projet d'*Organisation communale et centrale de la République*¹⁵, ouvrage collectif auquel concourent avec lui des penseurs socialisants, le voit se situer sur une ligne légaliste où, sans remettre en cause le rôle ni la forme de l'État, réfléchissant à un gouvernement direct¹⁶, il condamne la violence exercée contre le Souverain (le peuple) par ses mandants. Renouvier et ses acolytes pensent alors que la France vit une transition politique en attendant que les élections de 1852 n'amènent le triomphe de la démocratie et ils anticipent l'événement en préparant un projet de constitution. L'histoire, on le sait, ne leur donnera pas raison.

Avec le Deux Décembre vient au contraire le deuil des espérances que nourrissait le récent théoricien du mode de gouvernement direct confiant dans l'établissement définitif du régime républicain, pour qui l'Empire représente un traumatisme majeur, synonyme de nécessaire et douloureux aggiornamento spéculatif quand il s'avère, avec le plébiscite de décembre 1851, que le suffrage universel, acquis de 1848, ne conduit pas à l'émancipation mais à légitimer le césarisme. Un traumatisme tel qu'il

primaires de votre académie qui vous paraîtraient le plus en état d'en faire un utile usage [...]. Les manuels qui vous sont parvenus, ont pour but de faire comprendre à tous les hommes appelés à élire les représentants de la nation, la nécessité de leur concours ; ils tendent en outre et surtout à éclairer les citoyens sur l'étendue des droits que la République leur a restitués et sur les devoirs qu'elle leur impose ».

13 Sur 900 représentants, on compte quelque 500 républicains modérés, 250 conservateurs et 150 républicains avancés.

14 Il republie l'ouvrage en 1848 avec des commentaires engagés où il répond à ses détracteurs. Il contribue aussi à *La Feuille du peuple*. « Il y défend dans l'ensemble des idées de la Montagne parlementaire, dont la majorité restait légaliste », Raymond Huard, « une république cantonale ? Renouvier et la réforme de l'État et de la société en 1850-51 », *Corpus*, n° 45 (2003 : 99).

15 *Organisation communale et centrale de la République. Projet présenté à la nation pour l'organisation De la Commune, De l'Enseignement, De la Force publique, De la Justice, Des Finances, De l'État*, par les citoyens M. Bellouard, Benoit (du Rhône) F. Charrassin, A. Chouippe, Erdan, C. Fauvety, Gilardeau, C. Renouvier, J. Sergent, etc. Paris, Librairie républicaine de la Liberté de Penser (1851).

16 Cf. Guy Thuillier, « Le "Gouvernement direct" de Charles Renouvier », *La Revue administrative*, N° 117, mai-juin (1967 : 262-268).

n'est pas interdit de penser qu'il peut avoir amené Renouvier à se pencher sur les possibles de l'histoire¹⁷, cherchant rétrospectivement à en identifier les tournants, les points de bascule de nature à faire « recule[r] de plusieurs siècles » (Renouvier 1848 : 22) le pays afin d'en préserver la postérité. Or, tel est le procédé sur lequel, en 1857, il fera reposer son *Uchronie*, le logicien des *Essais de critique générale* (1854–1864)¹⁸ faisant un pas de côté en optant pour le régime textuel de la mythographie, du *what if ?*, quand, sous couvert de fiction, il reprend le cours de la *civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être* si le christianisme n'avait imposé et diffusé ses valeurs, fermant les consciences à la raison, au libre-arbitre et à la tolérance. Or, « refaire l'histoire » permet de « comprendre ce que l'histoire a été, et pourquoi elle a été ainsi » (Castoriadis 2008 : 204). Par où l'uchronie s'apparente bien à une « science auxiliaire » de l'histoire (Vial 2013 : 113) tant il est vrai que « le genre constitue par nature une "revisitation" résolument rationaliste de notre monde, fondée sur les sciences historiques : la reconstruction d'un univers parallèle conçu comme bifurcation possible de la réalité s'adosse à une réflexion conscientisée sur le principe de causalité » (Bazin, Clermont 2014 : 201), poursuite par d'autres voies de la philosophie.

Dans un contexte de crise de l'historiographie¹⁹ dont sortent disqualifiés les récits en forme de téléologie – que l'eschatologie qui les guide relève du providentialisme ou des philosophies de l'histoire porteuses d'un messianisme du progrès que le coup de force des années 1848–1851 a discréditées²⁰ –, c'est d'une revitalisation critique que témoigne l'*Uchronie*. Étrange et inclassable, ce texte participe pleinement de la philosophie de la liberté²¹ qui caractérise la pensée de Renouvier, cette « fiction » (Renouvier 1876 : 3) revendiquée faisant office de « preuve expérimentale imaginaire » (Pons 1989 : 576) d'une philosophie de l'histoire dont les termes sont à réinventer. Et il s'agira donc de lire cette unique incursion du côté de la fiction moins comme une dispersion ou une contradiction interne que comme partie prenante d'une isotopie sémantique d'une rare cohérence, manière de rebondir, de prolonger et renouveler le *Manuel de l'homme et du citoyen* par d'autres voies que celles de la seule philosophie politique et des systèmes dont elle s'éprouve prisonnière.

17 Cf. l'ouvrage de référence de Quentin Deluermoz et Pierre Singaravélo, *Pour une histoire des possibles*, Paris, Seuil, 2016. L'auteur de l'*Uchronie* y est évoqué ; 26, 27, 66, 181, 353–354.

18 S'il se tient désormais loin de l'arène politique, Renouvier n'aura de cesse de s'employer à clarifier les fondements du régime républicain au travers d'une œuvre d'envergure dont témoignent ses quatre *Essais de critique générale*, prémisses d'une réflexion sur les fondements de l'organisation de la cité qui aboutit à la *Science de la morale* (1869). À quoi s'ajoute la tribune dont il dispose dans la revue la *Critique philosophique, politique, scientifique et littéraire* qu'il fonde en 1872 et qui paraîtra jusqu'en 1889.

19 Pour Paule Petitier, le geste d'écriture de Renouvier « prend sens dans un contexte historiographique bien identifié. Il découle de l'article d'Edgar Quinet « Philosophie de l'histoire de France » paru en 1855 dans *La Revue des deux mondes* » où « Quinet met en cause la manière d'écrire l'histoire qui a prévalu pendant la première moitié du XIX^e siècle (celle de Thiers, de Mignet, de Guizot) [...] et appelle [...] les historiens à dénoncer les événements qui constituent des scandales, des entraves au progrès et détournent l'histoire de son cours rationnel et moral », « Présentation », *Écrire l'histoire*, n° 11 (2013 : 110).

20 En particulier, Renouvier récuse l'optimisme des écoles hégelienne et positiviste en matière de philosophie de l'histoire.

21 Que réaffirme la postface, qui insiste sur le « rejet du fatalisme au nom de la liberté », Éric Vial, « L'Uchronie et les uchronies. Un livre éponyme oublié, dans un sous-genre pris entre littérature légitime et roman dit populaire », *loc. cit.* ; 165. C'est cet aspect qu'ont souligné tous les critiques, et ce dès la réception de l'ouvrage, en 1876, où Gabriel Compayré note : « Si l'*Uchronie* n'est pas une preuve du libre arbitre humain, elle en est du moins une affirmation éclatante. C'est la protestation la plus vive que je connaisse contre le fatalisme historique sous ses diverses formes », « Analyses et comptes rendus. L'*Uchronie* de Renouvier », *Revue philosophique* (1876–2 : 302).

En imaginant un Marc Aurèle renouant avec les valeurs morales de la Rome républicaine et prêt à relever un esprit civique avili par des lustres de confiscation des affaires publiques par une oligarchie uniquement soucieuse de ses priviléges²² en imposant des mesures radicales au bénéfice de l'intérêt collectif, de la *res publica* – droit de cité généralisé, réforme agraire et distribution de terres, politique d'affranchissement des esclaves, service militaire généralisé, droits civils des femmes et déchéance de ces droits pour les chrétiens qui ne se reconnaissent pas dans la communauté civique... – et en promulguant une constitution qui renouvelle la République, Renouvier « s'attache à dénoncer “l'illusion du fait accompli”, c'est-à-dire l'incapacité des historiens à imaginer autre chose que ce qui s'est réellement passé » (Blais 2000 : 45). Par là, il s'en prend à une vulgate d'inspiration hégelienne « qui considère que le vainqueur a toujours raison » (Blais 2000 : 47). Contre les courants déterministes, Renouvier travaille à « substituer au fatalisme historique une autre histoire, une histoire conçue comme le produit des actes individuels » (Blais 2000 : 87) où la liberté apparaîtrait comme un ressort de l'histoire au même titre que la force ou la coutume. Ce faisant, Renouvier bat en brèche l'idée qu'il existe une « loi de succession des phénomènes en vertu de laquelle, à un état antécédent donné des choses de toute nature dans le monde, un seul et unique conséquent peut ou a jamais pu répondre, dans toute la suite des temps » (Renouvier 1901 : 126).

Lui-même, une fois tombé le masque transparent de l'« éditeur » du manuscrit apocryphe d'un martyr de l'Inquisition au nom évocateur – le Père Antapire, de anti-apeïron, ennemi de l'infini, des systèmes totalisants d'explication – et son identité recouvrée, donne la clé de sa composition de *l'Uchronie* et, derrière, de sa conception de l'histoire proche de celle d'un Paul Veyne pour qui « l'histoire est pleine de possibilités avortées, d'événements qui n'ont pas eu lieu ; nul ne sera historien s'il ne sent pas, autour de l'histoire qui s'est réellement produite, une multitude indéfinie d'histoires compossibles, de “choses qui pouvaient être autrement” » (Veyne [1971] 1979 : 78–79). De ces compossibles témoigne l'arborescence que Renouvier insère dans la postface (Renouvier 1876 : 408) pour figurer à la manière d'un ouvrage d'histoire(s) potentiel(s) la forêt touffue d'embranchements qui eussent pu changer le cours de l'histoire. Secouant la rigidité d'un système qui cherche dans le passé des arguments propres à servir de prophéties auto-réalisatrices pour le présent et, pire, pour l'avenir, Renouvier s'emploie à rendre aux hommes l'initiative des bifurcations, évoluant ainsi vers un personnalisme dont sa pensée ultérieure portera nettement la marque²³. Par là, il se retrouve sur la même ligne qu'un autre grand penseur de l'idée républicaine, Auguste Blanqui, pour qui « [s]eul le chapitre des bifurcations reste ouvert à l'espérance » (Blanqui 1872 : 74), Blanqui qui invite à frayer d'autres voies vers demain, creusant « la perspective de variantes heureuses » (Blanqui 1872 : 75) pour renouer avec le *principe espérance*²⁴ et rouvrir l'avenir. Difficile, dès lors, de ne pas donner raison à Paule Petitier quand elle défend que « la pulsion uchronique est une révolte contre le principe de réalité tel que l'histoire l'incarne » (Petitier 2013 : 110).

22 Sous l'amour du lucre des grands propriétaires, l'appel aux Gracques et au retour à la petite propriété passe une « référence implicite à l'utopie sociale du républicanisme français », Éric Vial, « L'Uchronie et les uchronies. Un livre éponyme oublié, dans un sous-genre pris entre littérature légitime et roman dit populaire », *loc. cit.* ; 167.

23 Cf. Charles Renouvier, *Le personnalisme suivi d'une étude sur la perception externe et sur la force*, Paris, Alcan, 1903 et Fernand Turlot, *Le personnalisme critique de Charles Renouvier. Une philosophie française*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg (2003).

24 Pour reprendre l'expression forgée par Ernst Bloch dans son ouvrage classique, *Das Prinzip Hoffnung* (1954–1959).

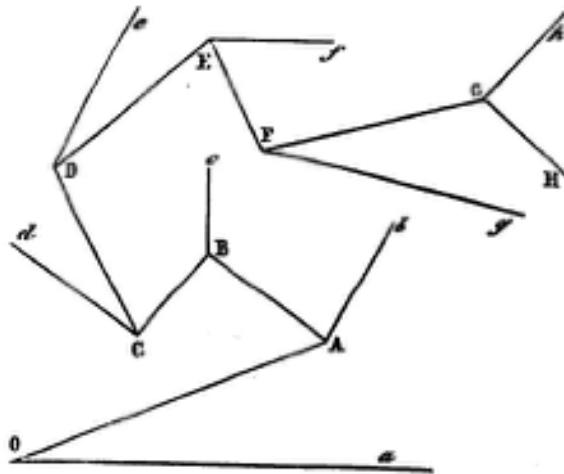


Figure 1. Le diagramme de Renouvier (1876 : 409, 411)

En l'occurrence, dans l'*Uchronie*, le point originel O, l'événement fondateur est la succession de Marc-Aurèle et la « déviation » (Renouvier 1876 : 409, 411), le point de divergence, l'année 165. Pour reprendre la formule provocatrice de Bernard Cazes, l'argument tient à ceci : « et si Marc-Aurèle avait lancé un *new deal* » (Cazes 1986 : 143).

En fait de New Deal, les propositions de réforme sociale portées par Marc Aurèle et ses soutiens visant à instaurer davantage d'égalité civique, de justice fiscale, à mieux répartir la propriété, à protéger les travailleurs, à ouvrir à tous des droits à l'éducation, déclarée pilier de la rénovation de la société appuyée sur l'instruction et la raison sont très proches de celles que formulait le *Manuel de l'homme et du citoyen*, les unes et les autres interrogeant les fondements d'une démocratie rationnelle.

Dans l'un comme dans l'autre textes, se joue une dialectique du moi et du nous, « mariage de la liberté et de la solidarité » (Bacot 2003 : 36) qui s'efforce de concilier la liberté individuelle et l'affirmation d'une souveraineté collective. Si l'*Uchronie*, ne serait-ce que par son statut de fiction, est traversée de tensions qui n'appartiennent pas au genre du *Manuel*, elle reste en prise avec les séductions exercées sur le jeune Renouvier par les penseurs de l'utopie. Renouvier y prolonge ses travaux des années 1840 qui s'intéressent à la liberté humaine dans l'histoire, prélude à son *Introduction à la philosophie analytique de l'histoire* (1864) « où il réfléchit à la liberté du sujet dans l'histoire et dans les structures étatiques, dans une perspective néo-kantienne de recherche d'une "morale à la fois rationnelle et à bases historiques" (Renouvier 1896 : 142) » (Synowiecki 2015 : 89) à laquelle la grande fresque de la renaissance occidentale opérée sous l'égide des gardiens de la *res publica* brossée dans l'*Uchronie* fournit un cas d'étude incomparable qui n'ignore ni les résistances ni les coups d'arrêt ni les régressions qui peuvent résulter de l'instauration d'un contrat social pourtant conçu au bénéfice du plus grand nombre.

Ainsi, « [l']e roman uchronique de Renouvier n'est pas une parenthèse dans son œuvre et ne prend tout son sens que si on le rapporte à l'ensemble d'une démarche proprement philosophique » (Pons 1989 : 574) où tous les chemins mènent moins à Rome qu'à Paris pour cet inlassable propagandiste

de l'idée républicaine dont la « réflexion politique [...] apporte d'inestimables clartés sur ce que supposa et voulut dire l'avènement de la République en France » (Blais 2000 : 9).

En effet, on reconnaît dans l'opposition déterminée à une gestion ploutocratique et oligarchique des affaires publiques que professe Renouvier un parallèle évident avec la ligne politique prônée par Avidius Cassius dans l'*Uchronie* : c'est que, si *New Deal* il y a chez les stratégies latins de papier, c'est en raison directe de la *New Frontier* que Renouvier appelle en vain de ses vœux pour la France depuis 1848, aussi le train de réformes auquel pousse l'entourage de Marc Aurèle reprend-il largement les propositions contenues dans le *Manuel de l'homme et du citoyen*. Tenant davantage de l'utopie des temps futurs que de l'uchronie, ce manuel au titre par trop révolutionnaire fait alors bien figure de pilier enté sur le moment présent de l'architecture uchronique que viendra revivifier le passé romain, fort de ses capacités à réconcilier l'ordre et la liberté.

Bibliographie

Agulhon, Maurice (1973) *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, 8 : 1848 ou l'apprentissage de la république. 1848–1852. Paris : Seuil ; 5–8.

Agulhon, Maurice (1981) « Préface » [Dans :] Charles Renouvier *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*. Paris : Garnier.

Andréani, Robert (2001) « Les Renouvier dans la société montpelliéraise (1790–1863). » [Dans :] *Études héraultaises*. N° 30–31–32 ; 331–336.

Bacot, Jean-François (2003) « Charles Renouvier ou la République des individus. » [Dans :] *Corpus*. N° 4 ; 9–42.

Bazin, Laurent, Philippe Clermont (2014) « Des dieux qui joueraient aux dés : églises et métaphysiques dans l'uchronie contemporaine. » [Dans :] *Eidolon*. N° 111 ; 201–212.

Blais, Marie-Claude (2000) *Au principe de la République. Le cas Renouvier*. Paris : Gallimard.

Blais, Marie-Claude (2003) « Présentation. » [Dans :] *Corpus*. N° 45 ; 7–8.

Blanqui, Auguste (1872) *L'Éternité par les astres. Hypothèse astronomique*. Paris : Librairie Germer Baillièvre.

Castoriadis, Cornelius (2008) *La Cité et les lois. Ce qui fait la Grèce*, 2. Séminaires 1983–1984. *La Création humaine III*. Paris : Seuil.

Cazes, Bernard (1986) *Histoire des futurs*. Paris : Seghers.

Coutant, Arnaud (2009) *1848, quand la République combattait la Démocratie*. Paris : Mare & Martin.

Deluermoz, Quentin, Pierre Singaravélo (2016) *Pour une histoire des possibles*. Paris : Seuil.

Grandazzi, Alexandre, Anne Queyrel Bottineau (dir.) (2018) *Antiques uchronies. Quand grecs et Romains imaginent des histoires alternatives*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon.

Geoffroy, Louis (1836) *Napoléon et la conquête du monde*. Paris : H. L. Delloye.

Huard, Raymond (2003) « Une république cantonale ? Renouvier et la réforme de l'État et de la société en 1850–51. » [Dans :] *Corpus*. N° 45 ; 95–111.

Leroux, Pierre (1832) « De la philosophie et du christianisme. » [Dans :] *Revue encyclopédique*. Tome LV, juillet–septembre 1832 ; 281–340.

Méry, Marcel (1962) *La Critique du christianisme chez Renouvier, I : 1815–1889*. Paris : Ophrys-Gap.

Petitier, Paule (2013) « Présentation. » [Dans :] *Écrire l'histoire*. N° 11 ; 109–112.

Pons, Alain (1989) « Charles Renouvier et l'*Uchronie*. » [Dans :] *Commentaire*. N° 47 ; 573–582.

Prat, Louis (1937) *Charles Renouvier philosophe*. Paris : Armand Colin.

Renouvier, Charles (1848) *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*. Paris : Pagnerre.

Renouvier, Charles (1876) *Uchronie (l'utopie dans l'histoire), esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être*. Paris : Bureau de la Critique philosophique.

Renouvier, Charles (1896) *Introduction à la philosophie analytique de l'histoire*. Paris : E. Leroux.

Renouvier, Charles (1901) *Les Dilemmes de la métaphysique pure*. Paris : Alcan.

Renouvier, Charles (1903) *Le personnalisme suivi d'une étude sur la perception externe et sur la force*. Paris : Alcan.

Synowiecki, Jan (2015) « Charles Renouvier, pionnier de l'uchronie. » [Dans :] Florian Besson, Jan Synowiecki (dir.) *Écrire l'histoire avec des « si »*. Paris : Éditions rue d'Ulm ; 87–98.

Thuillier, Guy (1967) « Le “Gouvernement direct” de Charles Renouvier. » [Dans :] *La Revue administrative*. N° 117 ; 262–268.

Turlot, Fernand (2003) *Le personnalisme critique de Charles Renouvier. Une philosophie française*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

Veyne, Paul ([1971] 1979) *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Seuil.

Vial, Éric (2003) « L'Uchronie et les uchronies. Un livre éponyme oublié, dans un sous-genre pris entre littérature légitime et roman dit populaire. » [Dans :] *Corpus*. N° 45 ; 159–175.

Vial, Éric (2013) « Notes sur la *counterfactual history*. » [Dans :] *Écrire l'histoire*. N° 11 ; 113–121.